

Pôle Technique

N° ARR.2022.0497

Espaces Publics//ST



ARRETE DU MAIRE

ARR.2022.0497 - Arrêté portant réglementation sur le stationnement rue Anatole France.

Le Maire de la Commune de Montigny-lès-Cormeilles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2211-1, L.2213-1. et L.2213-2,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route,

Vu l'article R 417-10 § II 10° du Code de la Route,

Considérant la demande présentée par l'entreprise SLB, avenue de la Gare, 77390 YEBLES, pour effectuer une livraison de bois au 9 rue Anatole France à MONTIGNY LES CORMEILLES,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : l'entreprise SLB, avenue de la Gare, 77390 YEBLES est autorisée à procéder à la livraison de bois au 9 rue Anatole France à MONTIGNY LES CORMEILLES,

ARTICLE 2 : Afin de permettre le bon déroulement la livraison :

- Le stationnement de tout véhicule sera interdit de part et d'autre de la chaussée, devant le 9 rue Anatole France,

ARTICLE 3 : Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront faire l'objet d'une mise en fourrière en application de l'article R 417-10 § II 10° du Code de la Route,

ARTICLE 4 : Cet arrêté est exécutoire le **13 janvier 2023 de 12h00 à 18h00**,

ARTICLE 5 : Il appartiendra à l'entreprise SLB de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité publique,

ARTICLE 6 : l'entreprise SLB sera responsable, tant vis à vis de la commune que vis à vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de cette livraison,

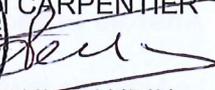
ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera affiché sur le site par le pétitionnaire au moins 72 heures avant la livraison,

ARTICLE 8 : Monsieur le Commissaire de Police, et tous les agents de la force publique (police nationale et police municipale) sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 9 : Le délai de recours auprès du Tribunal Administratif compétent est de 2 mois à compter de la notification du présent arrêté.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles, le 7 décembre 2022

Ais en ligne sur
le site internet
de la ville le
05/12/2022


R/le Maire
Jean Noël CARPENTIER

Marcel SAINT AUBIN
Maire-adjoint aux Travaux, à l'Urbanisme
et au Cadre de Vie